

Usine Lubrizol : plus de 5.000 tonnes de produits chimiques ont été détruites



Avec Atlantico
Rédaction

L'Assemblée nationale a décidé d'ouvrir une mission d'information parlementaire sur l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen. La [préfecture de Seine-Maritime a publié mardi la liste](#) des 5.253 tonnes de produits chimiques qui ont été détruites lors de l'incendie de l'usine jeudi dernier.

Certains habitants de Rouen ont reproché aux autorités de "*cacher la vérité*" sur la situation sanitaire après l'incendie. Plus de 5.000 tonnes de produits chimiques ont brûlé lors de l'incendie, dont plus de 60% d'"*additifs multi-usages*".

Près de l'usine Lubrizol à Rouen, des traces de pollution étaient toujours visibles dans la Seine, cinq jours après l'incendie.

Les autorités ont multiplié les déclarations afin de tenter de rassurer la population. Lors d'une conférence de presse ce mardi, le préfet de Seine-Maritime a affirmé que les analyses ne montraient pas de risques liés à l'amiante dans l'air.

La diffusion de la liste des produits était l'une des principales revendications des associations et des habitants, qui se sont rassemblés devant le palais de justice de Rouen mardi soir. Ils ont fait part de leur inquiétude et ont exigé la transparence totale des autorités.

Selon des sources internes à l'usine, le toit du bâtiment qui a pris feu était composé de plaques de fibrociment, dont les plus anciens modèles contiennent de l'amiante.

L'eau distribuée sur les 71 communes de la Métropole Rouen Normandie *est potable* selon la collectivité. Des images d'eau du robinet noire ont été partagées sur les réseaux sociaux.

Plus de quarante plaintes ont été déposées ces derniers jours ou sont en cours suite au sinistre et à la pollution.

Après l'incendie, les préfetures de Seine-Maritime, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne ont pris des arrêtés pour suspendre la mise sur le marché des productions végétales et animales à compter du 26 septembre en raison de la pollution émise par le nuage de fumée. Plus de 150 communes sont concernées. Au moins 1.800 agriculteurs ont été touchés par la présence de suies, selon des précisions du ministère de l'Agriculture cette semaine.

Le parquet a indiqué que l'origine du feu était pour l'heure impossible à déterminer "*avec certitude*". La société Lubrizol avait affirmé lundi que l'incendie avait vraisemblablement commencé à l'extérieur du site, en se basant sur "*la vidéosurveillance et des témoins oculaires*".

La ministre de la Transition écologique Elisabeth Borne sera auditionnée mercredi à 18h45 par la commission du Développement durable de l'Assemblée nationale à propos de l'incendie.

